

**DISCOURS DE PASCAL PECH, PRESIDENT DU SNES**  
**Cérémonie des vœux 2019 du SNES – 31 janvier 2019**



Madame la Députée,  
Monsieur le Président,  
Messieurs les Préfets,  
Madame la Présidente,  
Mesdames et messieurs les présidents, dirigeants, gérants, représentants,  
Chers confrères,  
Chers amis,

Tout d'abord, merci pour votre présence. Je vous le dis tout de suite : je vais être bref, car vous avez sans doute eu déjà beaucoup de vœux : ceux-ci seront les derniers de l'année !

Je vous souhaite donc une excellente année 2019, avec une santé à toute épreuve, l'épanouissement dans vos activités et dans votre vie personnelle, et la réussite bien évidemment, notamment pour vos entreprises.

Je ne vais pas me lancer dans un discours programmatique, car vous connaissez déjà le programme du SNES. Je veux juste vous indiquer ce soir que les premières pierres d'une transformation de notre secteur ont bel et bien été posées l'an passé, avec trois étapes, qui se sont opportunément enchaînées :

1. **Les travaux de la médiation inter-entreprises et de la Délégation aux coopérations de sécurité** : monsieur le Préfet, nous avons pu définir et approfondir, grâce à vous, les outils de régulation économique qui devons nous aider à mieux structurer le marché : garantie financière, limitation de la sous-traitance, publication des sanctions. Ces sujets font désormais l'objet d'une démarche commune entre nos organisations professionnelles, ainsi qu'avec les donneurs d'ordre. Je remercie ici les pouvoirs publics pour ces avancées, qu'il nous faut désormais concrétiser.
2. **Madame la Députée**, avec votre collègue, le Député Jean-Michel FAUVERGUE, vous avez proposé un grand nombre de recommandations pour mettre en place un continuum de sécurité. Nous vous remercions tout particulièrement pour avoir montré que la sécurité privée était essentielle à la sécurité globale, aux côtés des forces publiques : l'actualité de l'année 2018, encore récemment, l'a montré !  
**Nous nous devons aussi, secteur privé et pouvoirs publics, la clarté et la transparence pour la mise en place de ce continuum : il ne pourra se réaliser qu'avec des entreprises saines**, qu'avec une filière économiquement rentable, des relations concurrentielles stabilisées : on ne coopère pas avec un partenaire dont la pérennité économique, sociale, technologique, n'est pas assurée. C'est pour cela que nous attachons une importance fondamentale au renouveau de la régulation économique.
3. Troisième étape : nous avons eu l'occasion **d'entendre monsieur le ministre de l'intérieur, au colloque du CDSE**, en décembre dernier, grâce à toi cher Stéphane. Le ministre a effectivement apporté son franc soutien à nos propositions : c'était un discours fort, volontaire, engagé, sans fard, en faveur de la sécurité privée, que le SNES salue donc. Nous souhaitons maintenant la transposition dans les textes et sur le territoire de cette vision politique de la sécurité privée. Nous sommes donc à votre disposition, monsieur le Délégué aux coopérations, Madame la Présidente du Collège, Monsieur le préfet directeur du CNAPS, Monsieur SAOUR (pour la DLPAJ) pour que ces prochaines étapes se franchissent aussi bien.

Voilà donc notre dernière année : place désormais à la concertation et à la mise en œuvre législative et opérationnelle.

Quelques pistes, maintenant, pour l'année prochaine : elles nous occuperont dans les mois à venir, et sont autant de vœux que nous souhaitons voir se réaliser.

Monsieur le Ministre a exprimé, en décembre dernier, une crainte, un regret : celui que **l'armement en sécurité privée** trouve quelques difficultés à être pris en compte par le secteur.

D'une part, évidemment, et monsieur le Préfet, directeur du CNAPS, y veille, il n'est pas encore possible d'avoir des agents armés, même si l'ensemble des textes sont parus. C'est au secteur de la formation de s'en saisir d'abord.

D'autre part, des réticences existent, vous le savez tous, et notamment, vous, nos partenaires représentant les salariés : nous les entendons et les respectons. De ce point de vue, nous soumettons aux pouvoirs publics une revendication : nos entreprises, nos salariés se voient confier toujours plus de missions, mais n'obtiennent en contrepartie ni garanties ni reconnaissance ni protections. **Ne pourrait-on pas envisager, en tout cas le SNES le demande, la création d'une protection juridique pour nos agents ?** Elle pourrait prendre la forme de circonstances aggravantes en cas d'agression contre nos salariés. Cette protection juridique est un vœux auquel le SNES est particulièrement attaché.

Je parlais de nos partenaires sociaux : je salue ce soir, ici, leur présence. **Le dialogue social**, dans notre branche, n'est pas toujours évident. Plusieurs accords ont été signés en 2018, et sont en cours d'extension.

Mais nous avons également à résoudre, ou plutôt à trouver le chemin, dans les prochains jours, d'un accord qui nous permette de revaloriser, par les salaires et les compétences, et je dis bien les deux à la fois, le travail de nos salariés. **A nos partenaires sociaux, je tiens à dire que nous allons dans les jours qui viennent revenir vers vous, conjointement entre organisations professionnelles.** Ça n'est pas le moindre des vœux que je formule ici, car c'est en partie par ce chemin social que le secteur, que nos entreprises, que la sécurité privée se transformeront.

**Les compétences nous amènent sur la formation :** le ministre de l'Intérieur, vous-même Madame la Députée, en avez fait un point cardinal du continuum comme de la transformation de notre secteur. Nous sommes bien d'accord sur ce point. **C'est précisément pour cela que le SNES a choisi, très tôt, dans le cadre de la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel,** de s'orienter vers un outil d'accompagnement en matière de formation dédié à nos entreprises.

Le SNES réaffirme ici fortement son souhait, précisément son vœux, qu'un opérateur de compétences des « Professionnels, salariés et employeurs, des services opérationnels aux entreprises et de l'emploi », que cet OPCO 11 pour les plus initiés, voit donc le jour.

Notre branche n'est pas la plus unie sur ce sujet, mais nous devons nous retrouver dans quelques semaines, je ne l'oublie pas.

Enfin, puisque je parlais **d'unité**, et alors que le ministre de l'Intérieur a publiquement indiqué qu'elle emportait son soutien, je veux ici terminer par un vœux, qui nous concerne, nous professionnels. Depuis l'été dernier, nous avons initié, cher Claude, une démarche d'unité. Nous parlions de convergence, puis de rapprochement, puis de fusion. **Parlons explicitement de création, tout simplement !**

Reconnaissons aussi que nous serions meilleurs unis, réunis, pour nous, pour nos partenaires sociaux, pour échanger avec les donneurs d'ordre et avec les pouvoirs publics.

**Les travaux sont donc lancés :** un comité de pilotage SNES/USP se réunit régulièrement, des projets de statuts sont en cours d'élaboration. Je tiens à remercier ici publiquement nos trois administrateurs (Elias NAHRA, Frédéric LAISNEY et Alban RAGANI) engagés dans cette étape stratégique pour notre profession.

**Une échéance à juin prochain est fixée :** d'ici là, nous validerons en CA les projets de statuts et la feuille de route politique de cette fusion, puis nous organiserons une AG extraordinaire vers le mois d'avril, afin que vous, adhérents, soyez les décideurs ultimes, puis, le cas échéant, nous déposerons cette nouvelle organisation professionnelle et referons une AG de dissolution et de dévolution vers la nouvelle structure, un même jour, vers juin au plus tard, avec nos confrères de l'USP.

C'est ici plus qu'un vœux que le SNES formule : il s'en fait une obligation et surtout une responsabilité.

\*

\* \*

C'est par ces mots d'unité que je veux ainsi terminer. Naturellement, je vous renouvelle mes vœux de santé, de bonheur et de réussite, pour vous, vos entreprises, vos salariés, vos collaborateurs, et vous invite donc désormais à trinquer pour la réussite de tous ces vœux.

Je veux, en toute fin, **saluer ici Laurence**, dont le fils, ce matin même, tout jeune gendarme, a été blessé au cours d'une intervention pour interpellier, en voiture un trafiquant de drogue. Je lui souhaite, en votre nom, le meilleur rétablissement possible.